

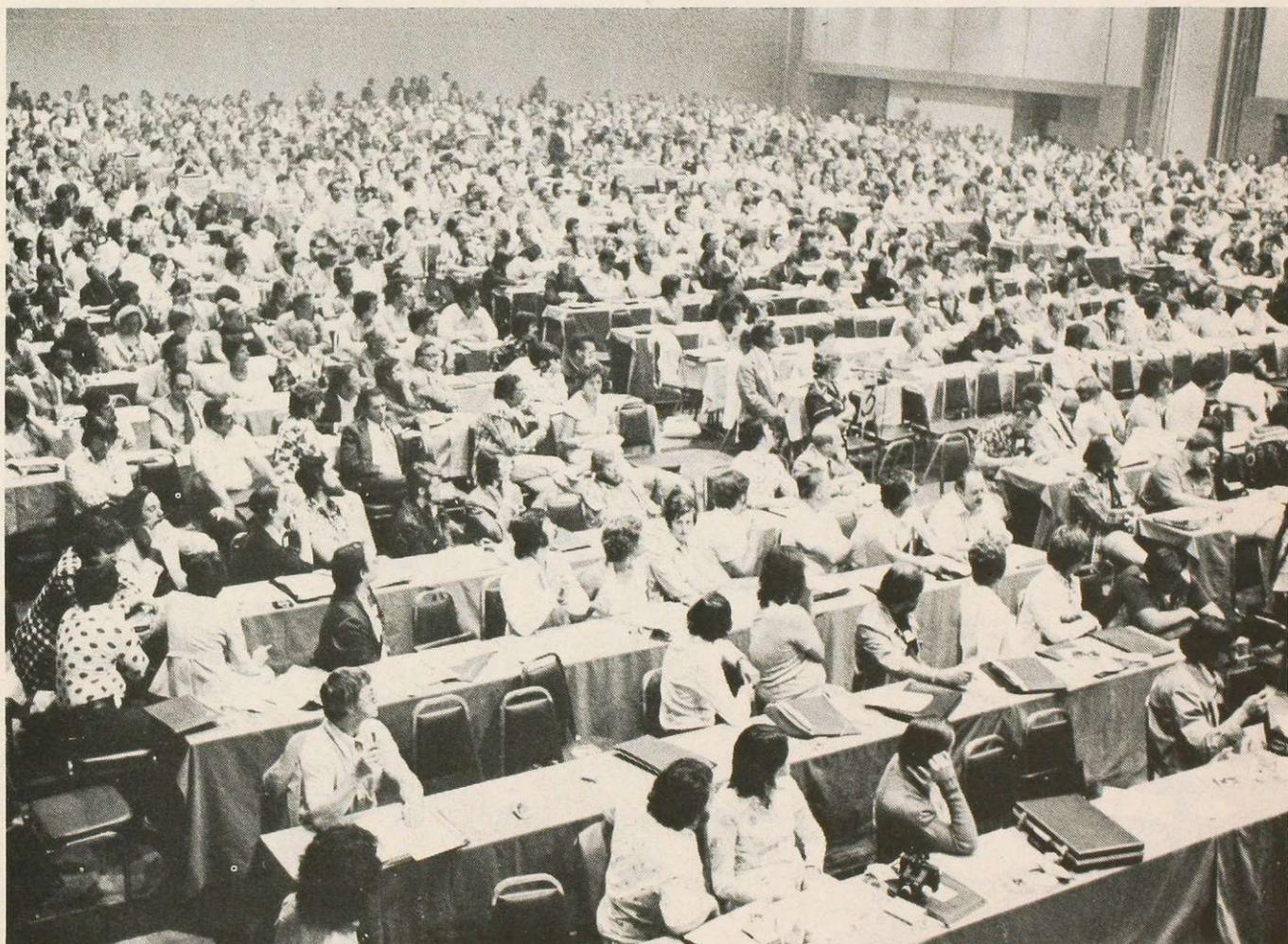
Bulletin
de liaison
pour les militants
de la CSN

le travail

de tous les jours

NUMERO 3
SEPTEMBRE 1975

La riposte syndicale



le travail

de tous les jours

Le deuxième numéro du travail de tous les jours semble avoir été assez bien accueilli dans l'ensemble.

Nous tenons à spécifier que le bulletin est destiné à l'intention des militants. Il est tiré à 2,000 exemplaires, ce qui limite la quantité que nous pouvons vous faire parvenir.

Ce mois-ci, nous allons parler de la Conférence Internationale de Solidarité Ouvrière (CISO) qui s'est tenue à Montréal les 12, 13, 14 et 15 juin. Il sera question du Congrès Spécial qui a fait paniquer bon nombre de patrons, du rapport moral de Marcel Pepin qui prône une sorte de "révolution culturelle" à l'intérieur de la CSN.

Nous nous attarderons au "hold-up" de la Sonoco de Terrebonne, aux victoires des gars de Kruger-Lasalle, des gars de l'amiante et des travailleurs de Québec-Poultry.

Il y sera question de la collecte de vivres pour les mineurs de l'amiante, des décisions qu'a pris le Congrès spécial.

Nous parlerons de la position de la Confédération Mondiale des Travailleurs (CMT) face à la sentence d'emprisonnement de Louis Laberge.

Nous allons jeter un coup d'oeil du côté de la recherche sur le textile et du côté des revendications de la FNEQ.

Comme d'habitude, la liste des conflits en cours et les petites nouvelles feront partie du bulletin de liaison des militants.

Le Travail de tous les jours
Bulletin de Liaison des militants de la CSN
Produit par le Service d'information de la CSN
1001 St-Denis, Montréal, 842-3181, poste 408
(Telex).

Photographie: Jean-Claude Champagne, Guy Turcot, Michel Giroux.
Tirage: 2000.

Lithographié par Journal Offset Inc.
254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent



LA RIPOSTE SYNDICALE

A Québec-Poultry, le sous-ministre Laporte rencontre la partie patronale et leur dit; "Ce matin, après le Congrès qu'ils ont tenu, le rapport de force est changé". Deux semaines plus tard, la grève est réglée.

A Québec, un patron qui fait durer la grève depuis près d'un an appelle le syndicat et leur dit: "OK, venez négocier, j'ai compris".

Des patrons du papier disent aux représentants syndicaux: "Nous, on négocie en Ontario et dans le reste du Canada; mais au Québec, on ne comprend plus rien..."

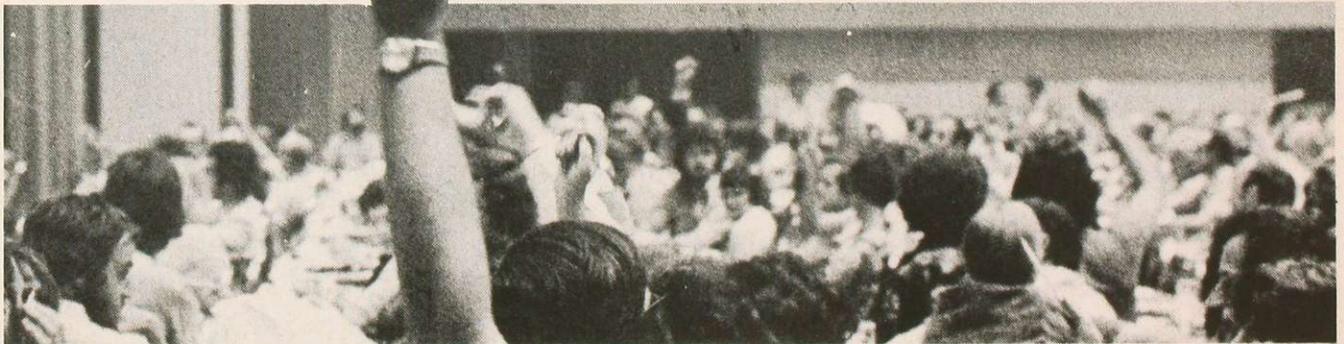
Et des représentants du gouvernement fédéral font le même commentaire lors d'une rencontre avec Marcel Pepin.

Le Congrès spécial a donné un coup de pouce à certaines luttes mais il a aussi permis à beaucoup de membres de se rendre compte que le problème du FDP n'est pas un problème d'argent mais bien un problème de conscience syndicale.

C'est dans cet esprit que tout le mouvement CSN va mobiliser ses énergies pour aller rencontrer les membres et leur parler des problèmes que vit le syndicalisme. La grande aventure débute avec les résolutions du Congrès qu'il faut présenter à chaque assemblée syndicale. Puis, dès Septembre, et pendant près d'un an, les militants, permanents et élus vont aller voir le monde afin de contrer les efforts de l'idéologie dominante. L'agression capitaliste ne veut pas uniquement casser le syndi-

calisme par la "tête", elle veut le miner par la base. Depuis, des années, la presse capitaliste répand des préjugés contre le syndicalisme. Si bien, qu'aujourd'hui, certains membres syndiqués ont pris pour de l'argent sonnant tout ce que répandaient les Vincent Prince, les Claude Ryan, les Choquette et Bourassa.

Le mouvement syndical va réagir, et de façon spectaculaire. Nous avons les moyens de rencontrer chacun de nos membres pour leur parler et pour les écouter. Qu'on l'appelle "la révolution culturelle à la CSN" ou "la grande aventure" ou "la riposte syndicale", peu importe. Ce qui compte, c'est la détermination que nous allons mettre pour redonner au mouvement la force et la solidarité de tous les travailleurs.



CSN CENTRALE

DECISIONS

Le Congrès Spécial

Voici un résumé des décisions prises par le Congrès spécial qui s'est tenu à Québec du 10 au 12 juillet.

La cotisation au fonds de défense professionnelle (fonds de grève) est dorénavant l'équivalent d'une heure de travail par membre par mois à partir du 1er septembre 1975. L'heure de travail par mois est appliquée sur le salaire régulier en excluant les primes et le temps supplémentaires, et en incluant l'indexation et les montants forfaitaires versés pour couvrir la hausse des prix intervenue à partir du 1er septembre 1975.

Les syndicats sont invités à traduire l'heure de travail par six-dixièmes de un pour cent (.6%) du salaire régulier, auquel cas la formule de retenue syndicale serait la suivante:

La cotisation totale du syndicat moins (-) \$2.43 plus (+) .6% du salaire régulier

Un comité d'arbitrage formé de Jacques Savoie, Dario Corsi et Georges Cantin tranchera les difficultés d'application des résolutions du Congrès en conformité avec les statuts et règlements de la CSN et des décisions du Congrès. Les syndicats auront un droit d'appel au Conseil Confédéral dont la décision sera finale.

Il a été adopté que la CSN décrète à une date déterminée une journée ou partie de journée de travail comme cotisation sur une base volontaire au FDP et que la publicité soit faite en conséquence et que les élus et les salariés du mouvement soient assujettis à cette décision.

Campagne spéciale en août et septembre

Les délégués du dernier congrès s'engagent à aller devant leurs syndicats afin d'informer leurs membres et leur recommander le paiement de la journée volontaire au FDP;

QU'au cours des mois d'août et septembre, toutes les énergies du mouvement soient consacrées à préparer et à faire une tournée dans tous les syndicats afin:

- a) de présenter aux membres les conditions essentielles à l'existence et au bon fonctionnement du FDP;
- b) à en expliquer la nécessité dans le contexte social actuel (Exemples: loi 24, projet Turner);
- c) et qu'on cherche à obtenir pour le 3 octobre 1975 un mandat de grève générale d'une journée destinée à organiser la résistance contre l'offensive anti-syndicale du gouvernement;

Journée de grève travaillée

- QUE cette journée de grève soit travaillée et que le salaire reçu soit versé au FDP;

- et QUE chaque syndicat soit tenu à la grève dans le cas où 50% + 1 des syndicats et 50% + 1 des membres votants se soient prononcés en faveur de la grève.

Maintien des prestations

Les travailleurs déjà en grève ou en lock-out, continuent à recevoir les prestations de grève prévues par le congrès spécial de décembre 1974 et la CSN est autorisée à recourir à tous les moyens d'emprunts possibles pour permettre ces versements.

La CSN est autorisée à emprunter un montant maximum de 3 millions de dollars pour les fins du FDP.

Le congrès a donné mandat à l'exécutif de la CSN d'élaborer conjointement avec la CEQ et la FTQ des moyens, y compris la grève générale, dans le but, premièrement, de s'opposer d'une façon systématique au projet de loi 24 ainsi qu'aux autres lois anti-ouvrières, à savoir les projets de lois 29 & 30 et dans le but également de solutionner le plus rapidement possible les conflits qui durent déjà depuis quelques mois. (Ex.: la grève de Thetford Mines).

La CSN invite les instances décisionnelles des autres centrales FTQ et CEQ à participer à une assemblée conjointe des trois instances décisionnelles CSN, FTQ, CEQ (Conseil confédéral CSN, Conseil général CEQ, FTQ) de façon à amorcer une riposte unitaire du mouvement syndical face à toutes ces attaques.

Dans le cadre de la réalisation de ce mandat, l'exécutif de la CSN soumettra au prochain conseil confédéral un rapport de ses activités sur cette question et ce rapport sera acheminé à chaque syndical local.

QUE le congrès de 1976 ait à se prononcer sur un plan complet de cotisation au pourcentage pour les syndicats, les fédérations, les conseils centraux, la CSN et le fonds de défense.

L'on a adopté le rapport du président "RESISTONS A L'AGRESSION", et le plan d'action préconisé dans ce rapport.

Construction: recrutement

La Fédération du bois et du bâtiment (FNSBB) prépare actuellement la campagne de recrutement. Cette année, la campagne est régie par de nouvelles règles du jeu, soit le bill 47. Cela implique que la campagne sera surtout axée sur la publicité. D'une certaine manière, il s'agit d'une élection. La sollicitation sur les chantiers, par exemple, est quasi interdite.

André Gravel a été nommé coordonnateur de la campagne. La FNSBB a déjà effectué du travail pour rôder et coordonner sa machine en province.

Le gros de l'effort publicitaire doit porter en Octobre, le vote ayant lieu en Novembre, à une date encore indéterminée. Sans s'attendre à des miracles, la CSN compte néanmoins faire bonne figure.

La campagne actuelle est d'autant plus importante qu'elle suit la Commission Cliche et que, pour pouvoir négocier convenablement le prochain décret de la construction, il faut se bâtir une force de négociation dès maintenant. D'une part, en ayant un nombre significatif de membres et, d'autre part, en propageant nos mots d'ordre et nos solutions pour les problèmes de la construction.

Certains de ces mots d'ordre sont amplement connus, tels la sécurité sur les chantiers. Il semble bien, de par les interventions de la FTQ, que ce mot d'ordre a gagné du terrain. Il y a quelque temps, la CSN était absente de plusieurs chantiers mais il en est autrement aujourd'hui alors que plusieurs travailleurs CSN sont présents sur de gros chantiers comme ceux de la Baie James, de l'usine d'épuration de Ville Lasalle, etc...

La FTQ pour sa part risque d'être la grande perdante. Ne serait-ce que parce que la représentativité à la table des négociations sera fixée à partir du nombre de membres et du nombre d'heures travaillées par ceux-ci. Bref, la CSN-Construction aura peut-être un droit de vote à la table de négociations.

La CMT et l'emprisonnement de Louis Laberge

La Confédération Mondiale des Travailleurs (CMT) regroupe des représentants de quinze millions de syndiqués à travers le monde. Aussi bien des gens des pays sur-exploités que des pays sous-exploités. Saisi de la condamnation "politique" de Louis Laberge, l'exécutif de la CMT par la voix de son président, Marcel Pèpin, a pris la position suivante:

"La Condamnation du président de la FTQ à trois ans d'emprisonnement intervient après une série d'actions répressives qui préparent l'opinion publique à des changements législatifs destinés à transformer le syndicalisme en instrument de l'état".

"Le dessein se précise: dans les négociations collectives, le patronat est systématiquement plus dur. Mais comme cela n'est pas suffisant pour limiter les revendications syndicales, le patronat fait appel aux gouvernements pour limiter les revendications syndicales".

"C'est dans ce contexte que le premier ministre a déclaré ouvertement la guerre aux syndicats, et que le ministre de la Justice a sommé les juges et les policiers d'être plus sévères envers les grévistes".

"C'est le prélude à la restriction profonde des libertés syndicales annoncée par les amendements au Code du Travail, et dont les travailleurs québécois ont eu un avant-goût par les nombreuses lois spéciales qui les ont frappés depuis quelques années".

"Les amendements au Code du Travail permettraient à l'Etat d'intervenir dans l'utilisation des fonds syndicaux. Ils permettraient de rendre toute grève illégale en contestant la façon dont le vote aurait été pris".

"Et surtout, ces amendements visent à décapiter les organisations ouvrières en transformant les dirigeants en criminels pour ainsi les éliminer de toute fonction syndicale. La disposition contre les criminels, présentée à l'opinion comme un moyen d'extirper les éléments du crime organisé qui se sont infiltrés dans certains syndicats, vise essentiellement les dirigeants syndicaux qui osent résister à la provocation patronale dans les entreprises, à la provocation policière pendant les grèves, ou qui désobéissent aux injonctions ordonnant le retour au travail".

"Le mouvement syndical international doit désormais compter le Québec parmi les coins du monde où la répression anti-syndicale a atteint le niveau de la violence fasciste".

Vous ajoutez le dernier budget Turner qui sert le pouvoir économique et fait payer aux petits contribuables les secousses de la crise économique que nous vivons et vous avez là le portrait de l'agression du pouvoir politique sur les travailleurs. L'exécutif de la CMT avait été invité à une cérémonie à l'ambassade du Canada à Bruxelles pour souligner le 24 juin. En guise de protestation, l'exécutif de la CMT a refusé de participer à cette soirée.

LA RÉVOLTE DU BBQ (suite)



Le conflit de Québec-Poultry qui durait depuis le 3 avril a pris fin. Les usines de Québec-Poultry à Québec, Ste-Rosalie, St-Jean-Baptiste de Rouville et Berthier ont respectivement voté à 96%, 97%, 91% et 91% pour le retour au travail.

On sait que le conflit du Front Commun des travailleurs du poulet avait débuté par un lock-out à Québec. Les patrons se refusaient à reconnaître le Front Commun. Puis, les usines de Ste-Rosalie de St-Jean-Baptiste et de Berthier avaient débrayé pour appuyer leurs camarades de Québec qui négociaient le pattern.

La compagnie accepte enfin de négocier. Le protocole de retour au travail qui a été accepté par les grévistes CSN stipule qu'il n'y aura aucun congédiement, que l'ancienneté des travailleurs en grève s'est accumulée durant la grève. La compagnie laisse tomber près de 4 millions de dollars de poursuites. Les grévistes

seront rappelés au travail dans un délai de 6 semaines.

En échange, les trois présidents Denis Richer, Clifford Pilon et Jean-Guy Bernier ont accepté une suspension de trois mois sans solde et sans perte d'ancienneté.

Les grévistes de Québec-Poultry ont obtenu qu'à travail égal, ils soient payés à salaire égal. Ce qui veut dire que les femmes qui représentent près de 40% de la main d'oeuvre obtiendront le même salaire que les hommes, à travail égal.

Les augmentations de salaire sont applicables dès la rentrée au travail et porteront les salaires au mois de décembre 76 à \$4.50 l'heure. Ce qui fait qu'en quelques années de lutte, les travailleurs ont plus que doublé leur salaire.

Les travailleurs de l'abattoir de Berthier, à qui on doit cette victoire, en ont profité lors de leur assemblée

d'acceptation des offres pour voter à l'unanimité l'heure de travail et la journée de grève travaillée.

Le Front Commun avait reçu \$235,000 du FDP depuis le début de la grève et du lock-out.

Si l'on tient compte qu'il y a eu changement de propriétaire durant la grève, que certaines usines fonctionnaient à plein rendement grâce aux scabs CSD, qu'il y a eu près de 150 arrestations pendant la grève, qu'il y a eu des émeutes policières, injonctions, congédiements massifs, etc... si l'on tient compte de tout ce contexte, c'est une grande victoire syndicale. Pour vous donner une petite idée de l'armement employé par le patron, on peut dire que la cie Québec-Poultry valait 34 millions il y a quelques années et qu'elle a été vendue 6 millions à la Fédérée, après que l'ex-patron ait tout fait pour caser le syndicat.

Le retour au travail des grévistes se fait très lentement. La compagnie garde à son emploi les scabs, dans le but évident que la CSD prenne le contrôle du syndicat. L'usine de Ste-Rosalie a été le théâtre d'un arrêt de travail de la part des scabs. La compagnie les a calmés en leur donnant une "prime de bravoure" de \$170.00. Pour ce qui est de la bataille juridique, la CSD s'est désistée. D'après ce qu'il faut déclarer que le contexte avait changé à la Québec-Poultry! Le syndicat CSN, quant à lui, a grossi ses rangs depuis la rentrée au travail, puisque plusieurs sympathisants de la Centrale-scab ont compris que la CSD les avait lâchés.

Dans le but de consolider le syndicat, la Fédération du Commerce y a délégué un permanent et des cours d'éducation syndicale sont donnés aux ex-grévistes depuis le 18 août. La bataille n'est pas terminée puisqu'aux dernières nouvelles, la CSD rôdait toujours dans le coin.

La CISO

Les organisateurs de la CISO (Conférence Internationale de Solidarité Ouvrière) s'étaient donnés trois grands objectifs: la connaissance du phénomène impérialiste dans le monde, le renforcement des liens entre travailleurs québécois et, travailleurs des pays surexploités, l'élaboration des moyens pour construire une solidarité concrète et active.

Comme le disait Robert Quévillon lors de son discours de clôture: "Mission accomplie".

Près de 43 camarades du monde arabe, de l'Amérique Latine, de l'Afrique Australe et des Antilles ont participé à la CISO.

Certains d'entre eux ont eu beaucoup de difficultés pour venir à la Conférence. Ainsi, la Convention Nationale des Travailleurs d'Uruguay a dû déléguer un architecte puisque le gouvernement refusait d'accorder un visa aux membres de cette organisation.

D'autres ont eu des problèmes lors de l'entrée au Canada. Les délégués arabes sont restés immobilisés au douane pendant plus de trois heures. On leur a demandé leur métier, le nom de leur père... Les haïtiens se sont



faits demander qui avait payé leur billet. Bref, des questions qu'on ne pose pas à un québécois qui va à l'étranger. En arrivant à la Conférence, les délégations étrangères avaient compris que les gouvernements d'ici sont au service du maître qui les opprime chez eux.

Les participants n'étaient pas surpris d'apprendre dans le Jour, le seul journal qui a vraiment couvert l'événement, que d'un édifice face au CÉGEP, un inconnu photographiait tous les participants à la Conférence.

Les onze régions du Québec étaient représentées par 450 délégués et 50 délégués fraternels.

On pouvait dégager certaines constantes des rapports

d'atelier du Québec: continuer la lutte dans sa région en ne comptant que sur ses propres moyens, travailler à construire l'organisation politique des travailleurs. Tous voulaient approfondir le travail de recherche sur ceux qui exploitent les travailleurs. On a aussi souhaiter mettre en commun ces travaux. Quelques régions se sont nommés des responsables afin de continuer l'action amorcée par la CISO.

On peut se procurer les dossiers de la CISO au Centre de documentation de la CSN.

Durant les quatre jours de la Conférence, 127 militants ont travaillé à préparer et à réaliser cet événement.

CSN PARTOUT

FEDERATIONS SERVICES

FNEQ: Négociations

La Fédération nationale des enseignants québécois (FNEQ) (CSN) qui regroupe 85% des professeurs de Cegeps a formulé ses demandes au gouvernement. Elle demande au gouvernement de limiter à 30 le nombre d'étudiants assistant à un cours théorique et à 30 le nombre de participants à un cours en laboratoire. Le nombre d'étudiants par professeur, le ratio, permettra un enseignement plus personnalisé et diminuera le nombre d'échecs chez les étudiants.

De plus, la FNEQ demande la semaine de 40 heures, incluant les périodes de préparation et de correction. Enfin, la FNEQ demande que la permanence soit accordée à tout professeur ayant un an d'ancienneté.

La FNEQ demande la sécurité d'emploi sectorielle, comme celle existant dans le réseau hospitalier. C'est à dire que le gouvernement devra replacer, à l'intérieur du réseau des CEGEP, les professeurs qui seront mis-à-pied.

A Québec, la rentrée scolaire et syndicale a été marquée par un refus catégorique des professeurs d'accepter les élèves qui venaient grossir le ratio de 30.

En terminant, il est utile de mentionner que ce n'est que le 12 septembre que l'on saura définitivement si la CEQ participera au Front Commun.

Recherche: textile

Une politique syndicale dans le textile.

Une recherche sur le secteur vêtement-textile-chaussure est en cours au service d'action politique. Le besoin de cette recherche s'est fait sentir lorsqu'on a constaté l'absence de politique syndicale dans ce domaine.

On sait que les compagnies ont toujours effectué leurs propres recherches et que celles-ci portent exclusivement sur le "dumping" des importations de textile. Ces recherches en viennent toujours à la même conclusion: restreindre les importations en provenance surtout de Taiwan. Les recherchistes, Alain Tremblay et Gilbert Rousseau, se sont rendus compte que la majorité des importations proviennent des Etats-Unis et que les importations de Taiwan sont en fait des importations de compagnies multinationales japonaises. Le problème dans ce secteur est très complexe. Et la CSN n'entend pas se payer des voyages de noces à Ottawa, toutes dépenses payées par les compagnies, comme la CSD l'a fait au printemps après avoir négocié des contrats à rabais pour ses cotisants.

Un questionnaire a été envoyé à tous les syndicats et on attend les réponses. Ce questionnaire porte aussi bien sur les conditions de travail (ex: plan boni, maladie industrielle) que sur la quantité de matière première utilisée, le type de production, etc...

Présentement, la recherche est surtout axée sur la description économique de la Celanese de Drummondville. On sait que les 1,100 travailleurs gagnent en

moyenne \$3.10 l'heure et qu'ils sont en négociation.

La Celanese, une multinationale américaine se classait au 101ième rang aux Etats-Unis en ce qui concerne son chiffre d'affaire.

Tous ceux qui ont des informations pertinentes à la recherche sur le textile sont priés de communiquer avec l'un des recherchistes. C'est d'autant plus important que la CSD est partie avec tous les dossiers lors de la désaffiliation.

La collecte de vivres pour les mineurs

Organisée par les Conseils Centraux, la collecte de vivres pour les mineurs a remporté un vif succès. Une vingtaine de camions, identifiés par des slogans, sont partis des quatre coins du Québec pour acheminer vers Thetford quelques \$50,000 de marchandises. De plus, pour venir en aide aux 3,500 mineurs qui sont en grève depuis le 17 mars, les Conseils Centraux ont recueilli près de \$10,000 en argent.

La plupart des vivres ont été recueillies sur les milieux de travail. Un responsable de la collecte passait chaque matin et les travailleurs lui donnaient une boîte de conserves. A Québec et à Valleyfield, avec l'appui du cardinal Roy et de Mgr Bélanger, les militants ont effectué la collecte à la porte des églises aux messes du dimanche. D'ailleurs, plusieurs Conseils Centraux ont sollicité l'appui du clergé, se rappelant de l'importance de cet appui en 49'. A Joliette, les militants du Conseil Central ont l'appui du Conseil Diocésain de Pastorale. A Amos et à Rouen

Noranda, le clergé a accordé son appui à la collecte.

A Donnacona, les militants ont sillonné les rues avec un haut-parleur pour avertir les gens de la collecte des boîtes des boîtes de conserves. Quelques minutes plus tard, un camion venait prendre les vivres. En 1 hre et ½, ils ont recueilli plus de \$1,000 et une valeur de \$2,000 en conserves. A certains endroits, on procédait comme pour la "guignolée". Certains ont installé des postes de péages sur les routes, comme ce fut le cas à St-Georges de Beauce. A Montréal, les magasins Cooprix avaient installé un kiosque spécial pour recueillir les conserves après que le client avait fait son épicerie. Les permanents de la CSN ont, eu aussi, fait leur effort.

Cette collecte de vivres a surtout permis aux militants des Conseils Centraux de se rendre compte que la cause des gars de l'amiante est sympathique à la population. L'imagination n'a pas manqué et le succès fut éloquent.

Le bill 52: une grande victoire syndicale

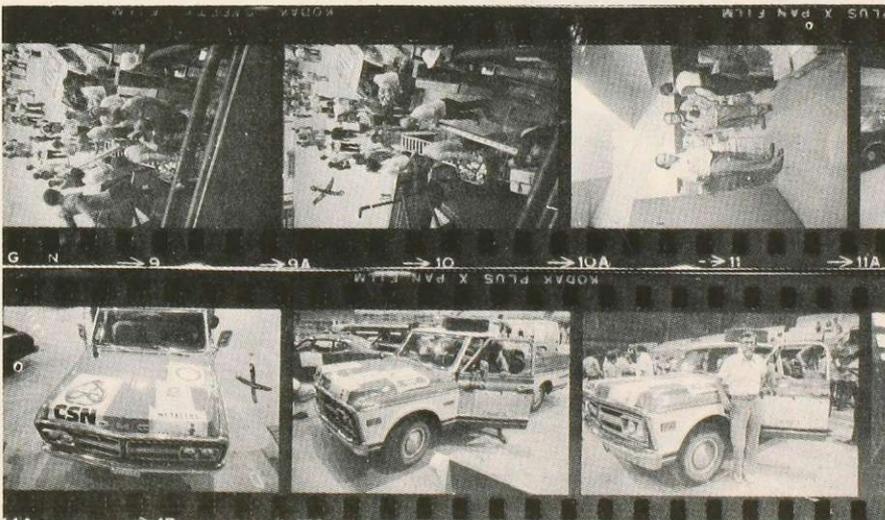
Les mineurs de l'amiante viennent de défoncer un mur. Plusieurs milliers de travailleurs des autres secteurs sont maintenant protégés grâce à cette lutte. La brèche est ouverte pour que les mêmes principes s'appliquent à tous les autres travailleurs québécois.

Il aura fallu des centaines de morts depuis que les mines existent, la grève de 49', une campagne de sensibilisation qui dure depuis 2 ans, l'enquête des médecins du Mont Sinai de New York, une centaine de déclarations, des assemblées, des conférences de presse, une grève de plus de 3 mois, une manifestation de plus de 1,000 travailleurs devant le parlement; il aura fallu la solidarité des travailleurs de tout le Québec pour obtenir la loi 52.

La loi 52 permet à tous les mineurs à qui on reconnaîtra une incapacité permanente de toucher un montant forfaitaire en fonction de l'âge et du degré d'incapacité.

De plus il auront droit à une indemnité complémentaire équivalente à 90% de leur revenu net disponible s'ils perdent leur emploi. Cela veut dire que quelqu'un qui gagnait \$4.00 l'heure et qui serait reconnu amiantose toucherait maintenant \$112.50 **par semaine** au lieu des \$103.70 **par mois** qu'il touchait auparavant.

Les prestations sont indexées (en '74, elles ont été augmentées de 10.4%). Le maximum de gains admissibles est porté de \$9,000 à \$12,000. De plus, les mineurs auront un droit d'appel à un organisme extérieur à la CAT.



Victoire chez Kruger-Lasalle Le "Hold-up" de la SONOCO

Les employés de la compagnie de papier Kruger Lasalle ont remporté une victoire qu'il vaut la peine de souligner.

Les 18 camionneurs de Kruger Lasalle tentaient depuis septembre de signer une première convention collective de travail. La compagnie ne voulait rien savoir. Elle congédie les 18 gars et décide de donner le contrat de camionnage à un sous-contractant. Quelques jours plus tard, 200 employés de l'usine débraient en guise de solidarité.

La solidarité se consolide; les travailleurs de l'usine Bromptonville (CSN) fournissent \$1,350 et la somme de \$1,000 par semaine. Ceux de Kruger-Turcotte (CSN) donnent \$800.00 par semaine et ceux de Toronto donnent \$500.00 et \$625.00/semaine. Les officiers de sécurité versent l'équivalent d'une heure de travail par semaine au fonds de secours des grévistes.

Finalement, le patron accepte de négocier. Les 18 camionneurs reprennent leur emploi et signent une première convention collective de travail qui leur accorde des augmentations de \$1.60 l'heure, ce qui porte leur salaire à \$6.20. De plus, ils obtiennent un montant rétroactif de \$1,800. Après 8 heures, les camionneurs sont payés à temps et demi et la compagnie les habille des pieds à la tête.

Comme le disait le président du syndicat, Alban Hébert: "J'ai toujours dit qu'on s'en sortirait jamais sans la solidarité."



Les travailleurs de Sonoco sont en grève depuis plus de 11 mois. Ils font face à une compagnie multinationale américaine. Injonctions, poursuites judiciaires, poursuites pour "outrage au tribunal", annonces dans les journaux, lettre aux employés. Bref tout le lot des tactiques patronales sont employées dans ce conflit. Il y a même un avion qui survole continuellement l'usine.

Le dernier coup bas de la compagnie s'est effectué le 5 juillet. Une locomotive tirant six wagons a envahi l'usine. La locomotive était protégée par des gardes de sécurité du Canadien Pacifique, par des policiers de la sécurité du Québec et des policiers de la ville de Terrebonne. Ils étaient accompagnés de fiers-à-bras engagés par la compagnie et armés de matraque, casque à visière et chiens policiers. Une agence de sécurité, des lutteurs semble-t-il, assurait aussi la surveillance des opérations. En quelques heures tout ce beau monde a vidé l'usine de sa machinerie et de son matériel.

Pour situer un peu le conflit et sa nécessité, rappelons que les 97 travailleurs se battent pour des clauses aussi répandues que l'ancienneté (les premiers 9 mois de grève ont porté là-dessus) le travail supplémentaire non-obligatoire, etc...

La compagnie a procédé à l'opération "évacuation par trains" parce que le ministère de la Défense a fait des pressions pour que la compagnie respecte ses engagements. En effet, la Sonoco (des profits de 13 millions en '74) fournit des tubes de guerre à l'arsenal de St-Paul l'Ermitte. Or, le département fédéral d'approvisionnement et d'achat menaçait la compagnie de fermer ses lignes d'assemblage "tubes obus" ou de s'adresser ailleurs si la production ne pouvait reprendre d'ici le début d'août. Oh! petite parenthèse, la multinationale américaine négocie par la voix des mêmes avocats que ceux de la United Aircraft.

Décidément, le temps du western n'est pas fini.

Pour les grévistes du "10"

Le syndicat FTQ des 304 grévistes de Télé-Métropole organise un spectacle intitulé "Dix heures pour les travailleurs du "10". Ce spectacle aura lieu le samedi 13 septembre au Centre Paul-Sauvé de 14 heures à minuit. Ce spectacle vise à renflouer le fonds de secours des syndiqués de CFTM-TV, sans travail depuis le 12 mai.

Parmi les artistes qui prêteront leur collaboration solidaire à cet événement, soulignons Marc Favreau (Sol), le groupe Beau Dommage, Raymond Lévesque, Gilles Pellerin, Claude Dubois, etc....

Durant l'après-midi, il y aura un encan où l'on vendra notamment ce que certains appellent "le surplus de guerre" des gars de la United Aircraft.

D'autre part, la campagne de boycottage des commanditaires de Télé-Métropole continue son petit bonhomme de chemin. Lors du Congrès de juillet, télé-4 a sollicité la participation de Marcel Pepin à l'émission la "onzième heure". La CSN a refusé de participer à cette émission-réseau habituellement produite à Montréal, par les grévistes du "10".

Pour ceux qui ne seraient pas convaincu de l'anti-syndicalisme de la direction de Télé-Métropole, qu'ils sachent que les grévistes, qui sont victimes d'une injonction, réclament la parité avec la société d'Etat (tout un rattrapage quand on touche le salaire minimum). Contrairement à Radio-Canada, le "10" fait d'énormes profits.

Liste des conflits CSN au 2 septembre

Foyer des Hauteurs (13), St-Jérôme, FAS
Pavillon St-Dominique (30), Québec, FAS
SONOCO (120), Terrebonne, Papier
AÉRO CLUB (10), Montréal, Enseignants
Uniroyal (85), Montréal, Métallurgie
M. Muffler (4), Sherbrooke, Métallurgie
Amiante (2,175), Thetford Mines, Métallurgie
Transformateurs (50), Québec, Métallurgie
Markrite (40), Montréal, Métallurgie
Papier façonné (52), Québec, papier
Gulf (250), Shawinigan, Métallurgie
St-Lawrence protective

union (395), Terrebonne, Métallurgie
Francon (18), Joliette, Bâtiment
Bellavance (40), Rimouski, Communications
Garages (200), Rimouski, métallurgie
Vilas Furniture, (364), Granby, Bâtiment
Zeller's (35), Sorel, Commerce
Coop St-Damase (200), St-Hyacinthe, Commerce
St-Paul Construction, (125), Granby, Bâtiment
Hart's (19), Sept-Iles, Commerce
Heatex (200), Montréal, Métallurgie
Price Wilson (24), Montréal, Papier

Un total de 27 conflits impliquant 4,360 grévistes. De ce nombre, 6 sont des contre-grèves et on compte 6 nouveaux syndicats.



LE PROBLÈME DE CONSCIENCE SYNDICALE

Par le biais de la hausse de cotisation syndicale, le Congrès spécial de juillet a soulevé la question de la conscience syndicale. Pourquoi des membres ne participent-ils pas à la vie syndicale? Le problème qui est soulevé dans le présent débat ne pourra être résout du jour au lendemain. Nous en sommes conscients. Cependant, de la façon dont sera résolue cette contradiction dépendra l'orientation de la CSN. C'est donc dire que c'est un débat important.

Sommes-nous prêts à relever le défi et à assumer le syndicalisme de combat que nous voulons mener? La question est fondamentale.

Plusieurs facteurs contribuent à poser le problème. Le passage progressif d'un syndicalisme d'affaires à un syndicalisme de combat, les efforts qui sont mis à développer la conscience de classe, la propagande anti-syndicale des capitalistes, la fermeté de la répression, etc...

Au fond, tous les problèmes qui confrontent le mouvement peuvent se situer à l'intérieur de ce débat. Ils ont tous, à des degrés divers, un impact sur le problème de la conscience syndicale. Il

est donc impérieux de dégager les causes profondes du problème.

Nous abordons ce débat sans être certain d'avoir cerné tous ses aspects. Il ne fait aucun doute que nous avons encore beaucoup d'efforts à fournir pour en arriver à une solution définitive, ou à tout le moins à un tournant significatif. Le débat, en ce sens, se veut un élément du puzzle. La solution ne viendra que de la réflexion de chacun des membres, que des efforts qu'il fournira pour changer la situation dans son syndicat, pour changer la mentalité de ses membres. Il s'agit de faire prendre conscience à chaque travailleur, de ses intérêts de classe.

En ce sens, le rapport de Marcel Pepin apporte quelques précisions sur les moyens à se donner pour changer la situation. Les participants au présent débat y apportent aussi leur contribution.

Pour ce qui est de l'élaboration de la campagne de relance syndicale, un comité a été formé et il a commencé un travail de déblayage. Un projet précis devrait en sortir très bientôt. Comme on peut le voir, le dossier est à suivre.

Nous avons rencontré des travailleurs de Québec-Poultry, de Dupuis Frères, de la construction, et une syndiquée de la FAS.

Nous avons discuté informellement des problèmes de la conscience syndicale. Le débat a surtout porté sur certains modes de fonctionnement du syndicat, modes qui sont la cause du manque de solidarité, du manque de conscience syndicale.

Selon ces militants, on peut dégager une série de facteurs qui font que la participation syndicale est basse.

1) Un exécutif pas préparé
"Ce n'est pas une police d'assurance pour tout le monde, le syndicalisme. Certains prennent un engagement syndical; cependant ils ne sont pas toujours préparés à y faire face. C'est souvent le cas des exécutifs du syndicat. D'une part, c'est énormément exigeant (très peu de temps à consacrer à sa famille, etc...). De plus, ils sont à peu près seuls à faire la job. Ils ne savent pas comment susciter la participation des membres. C'est une des raisons pour lesquelles les membres ne sont pas intéressés au syndicat. Ils ont l'impression que tout est décidé avant l'assemblée. Et comme on

Le problème de conscience syndicale

ne sollicite pas leur aide, ils se disent que tout va pour le mieux. Tu laisses faire ça pendant deux ans, et s'il arrive un changement d'exécutif, tu ne comprends pas qu'il puisse solliciter ton aide. Comment se fait-il qu'ils aient besoin de nous alors que les autres se débrouillaient tout seuls? Sont-ils incompetents? C'est le genre de raisonnement que font les membres. Ça commence comme ça le manque de participation syndicale.

2) La peur d'être renversé

"Très souvent, l'exécutif voit d'un mauvais oeil qu'un membre pose des questions ou offre ses services pour travailler sur un comité. Ça éveille les soupçons. L'exécutif est méfiant vis à vis de ceux qui veulent s'impliquer. C'est sans doute différent dans les petits syndicats?"

3) La base du syndicalisme

"Plusieurs membres du syndicat ne connaissent même pas la convention. Ils sont ignorants de leurs droits. Tu serais surpris du nombre de personnes qui connaissent leur convention. Ils ne savent pas comment se déroule une assemblée. Dans le fond, c'est un manque d'éducation syndicale. Il arrive souvent qu'ils sont accueillis dans le syndicat par le trésorier qui leur fait signer une carte de mem-

bre. Ils ne savent pas dans quoi ils s'embarquent, ce qu'est le syndicalisme, son but, etc... De plus, lorsque certains membres logent un grief, la procédure se déroule sans eux. Tout se passe entre l'agent d'affaire et la direction; le contre-maître a plus de chance d'en savoir plus long que celui qui a logé le grief.

4) La direction des grèves

"Pendant la dernière grève, nous n'avons pas reçu d'information sur ce qui se passait à la table des négociations. Je comprends, quant à moi, que la négociation ait été confiée à l'exécutif. Mais j'accepte mal que l'entente finale ait été négociée entre des avocats, sans la participation de notre exécutif.

5) L'information

"On dirait que l'information se limite à être donnée lors des assemblées syndicales. Combien de syndicats préparent le renouvellement de la convention avec leurs membres? C'est pourtant une bonne méthode d'éducation syndicale. Tant que la capacité des membres sera sous-utilisée, il y aura un problème de conscience syndicale. Un membre informé, c'est un militant.

6) Le type de syndicalisme

"Autre reproche que l'on peut faire à certains membres de l'exécutif: ils sont

loin des membres, dans le sens où ils ont un certain statut social. Ce qui est embêtant dans toute cette affaire, c'est qu'ils participent à des congrès auxquels nous ne participons pas. Après le dernier congrès, le président était en maudit. Mais moi, je n'ai pas assisté au Congrès, alors comment puis-je être sûr qu'il dit vrai. De toute façon, je ne pense pas comme lui. Il était contre l'heure de travail. Il fait même campagne auprès des membres pour les monter contre ce qu'il appelle "les fascistes de gauche de la CSN". Pour moi, ce n'est pas être à gauche que d'aider des grévistes. Le problème, c'est que je ne puis rien faire pour contrecarrer ses attaques. Les membres sont convaincus que le président a raison. Cette situation-là vient du fait que les membres sont mal informés, vivent encore un syndicalisme d'affaire.

Ces membres se sont défoulés, un peu comme si c'était la première fois qu'ils avaient l'occasion de s'exprimer. Cependant, ce sont des syndicalistes convaincus. Ils n'ont sans doute pas tout à fait tort de parler du mode fonctionnement du syndicat. C'est peut-être là un élément original au débat.

Le problème de conscience syndicale

Nous avons rencontré Philippe Jalbert, président du Conseil Central de St-Hyacinthe; voici son opinion sur le problème de la conscience syndicale:

“A la CSN, nous avons toujours traîné un problème de conscience syndicale. Avant le départ des groupes CSD, nous avions de la participation aux assemblées mais on ne trouvait personne pour siéger sur les comités. Aujourd’hui, nous sommes face à une situation inverse.”

“C’est parce que plusieurs travailleurs ne sentent pas la nécessité absolue du syndicalisme qu’il y a un problème de conscience syndicale. Les travailleurs profitent de la lutte des autres sans avoir à faire la grève ou même à payer des cotisations syndicales. Et puis, nous nous sommes embourgeoisés, nous nous sommes formés une classe à part. On ne travaille plus des 12 et puis des 14 heures par jour pour des peanuts, comme en 41 quand je me suis syndiqué pour la première fois.”

“C’est aussi un problème de conscience de classe. La CSN y est allé trop vite dans ses orientations. Je ne veux pas dire qu’elles n’étaient pas nécessaires, je veux dire que nous n’avons pas préparé le terrain. Ce

qui fait que nous avons une orientation politique qui repose sur du sable mou. Il y a encore beaucoup de membres qui s’imaginent que leur patron a les mêmes intérêts qu’eux, que le gouvernement est de notre bord. Il va falloir leur expliquer nos orientations et pourquoi nous les avons prises.

La presse capitaliste n’aurait jamais d’impact, si nos membres voyaient son vrai visage.

Dans le fond, nous avons procédé à l’envers, nous aurions dû éduquer les membres avant d’aller leur chercher des augmentations. Nous aurions dû les éduquer avant de prendre une orientation socialiste.

Les solutions

Je suis d’accord avec “Résistons à l’agression”. Il faudra dire aux membres tout ce que le syndicalisme leur a apporté. Presque toutes les lois sociales ont été revendiquées par nous, elles n’ont pas été des cadeaux des capitalistes et de leur gouvernement. Nous nous sommes battus pour les obtenir.

Il est temps d’arrêter d’avoir un tas de priorités en même temps. Avec les énergies dont nous disposons, il nous faut mener une bataille à la fois. Le rapport de Marcel est clair là-

dessus: mettre nos énergies pour relancer le syndicalisme.

Il n’en demeure pas moins que je me pose des questions sur l’efficacité de cette campagne. Je l’ai dit au Congrès spécial. Une fois que les élus ou les permanents seront partis, il va falloir continuer le travail. Or, nous n’avons pas les énergies suffisantes dans les conseils Centraux.

Si on ne veut pas que ce soit, un courant d’air, nous devons effectuer la réforme des structures. Il ne s’agit pas de créer des conflits à l’intérieur du mouvement, il s’agit d’être efficace. Il faudra tenir nos membres en haleine après la campagne de la relance syndicale. Une équipe de travail dans les régions est cent fois plus importante que n’importe quel écrit.

Cela va poser des problèmes, bien sûr. Mais nous sommes obligés de penser dès maintenant à une continuité.



Le problème de conscience syndicale

Michel Doré est permanent au service de l'éducation. C'est donc dire que le problème de la conscience syndicale le préoccupe au plus haut point. Nous l'avons rencontré et il nous a livré ses impressions.

“Lors du dernier congrès, la qualité des interventions était de beaucoup supérieure à ce que j'ai connu précédemment. On a pu constater une plus grande implication des gens de la base; dans plusieurs cas, ils en étaient à leur première expérience au micro lors d'un congrès. Et presque toutes ces interventions véhiculaient une dimension politique. Ce qui me fait dire que les travailleurs sont non seulement plus critiques face au système capitaliste, mais qu'ils sont tout autant conscients des limites du syndicalisme traditionnel. Même si le niveau de conscience des militants est plus élevé, le syndicalisme reste vulnérable face à la répression que nous connaissons.”

“Un de nos problèmes, en tant que militants, réside dans l'absence de solutions politiques à apporter; les stratégies restent confuses parce qu'il n'y a pas de lieu de débat à l'intérieur du mouvement. Il y a ceux qui prônent la solution coopéra-

tive, d'autres se réclament de l'anarcho-syndicalisme, d'autres voient une formule étapiste, etc... C'est en partie ce qui explique que nous avons un discours politique qui ne correspond pas toujours à notre pratique. Nous n'avons pas défini de solutions de rechange au système actuel; il est donc difficile d'expliquer aux membres ce que sont nos orientations.

Il peut sembler, à prime abord, qu'il y a une contradiction d'une part, entre le nombre de grévistes qui est très élevé et qui témoigne d'une combattivité et d'autre part, le problème de conscience syndicale qui est soulevé. Pour moi, certains secteurs sont définitivement plus combattifs que d'autres, ont à faire la grève plus souvent, sont devant des situations quotidiennes de luttes très dures. D'autres sont moins combattifs parce que leur situation est différente. Cette combattivité, qui vient de l'agression capitaliste, est une nécessité de survie, mais elle ne témoigne pas nécessairement d'une conscience syndicale.

“Au service d'éducation, nous avons deux grands objectifs: 1) développer des syndicats plus combattifs, plus démocratiques et 2) voir

à ce que les travailleurs dégagent la dimension politique de leur exploitation. A mon sens, le manque de formation est la cause première du manque de conscience syndicale.”

“Le service essaie de former des équipes de formateurs dans chaque région afin de transmettre un minimum de formation aux membres. Ces sessions s'adressent aux militants.”

“Au niveau des permanents, nous préparons un programme avec le syndicat des permanents. La formation qui sera dispensée aux permanents s'attardera surtout aux côtés techniques mais nous inscrirons cette formation technique dans le type de syndicalisme que nous pratiquons. Un grief ne se défend pas de la même façon dans un syndicat d'affaire que dans un syndicat combattif. De plus, les syndicats doivent être actifs en tout temps de l'année, pas uniquement pendant les négociations, c'est donc dire qu'ils doivent entreprendre des luttes sur les milieux de travail et que ces luttes doivent impliquer le plus de monde possible.”

Le problème de conscience syndicale

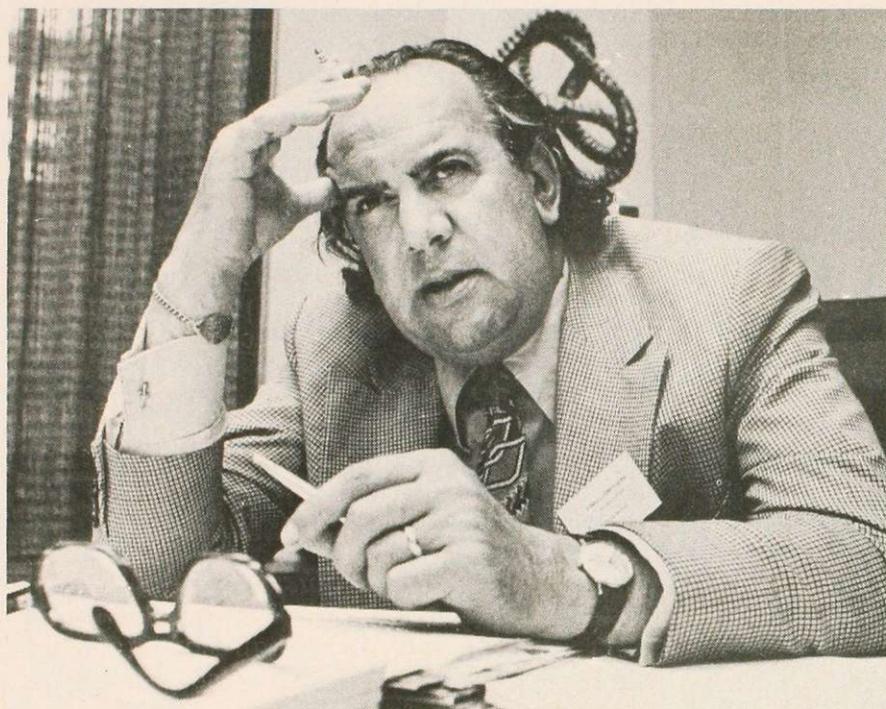
Des dizaines de commentateurs, plus ou moins à la solde des intérêts financiers, n'ont pas manqué d'exercer au sein de la population un lavage de cerveaux constant et systématique. La population, naturellement méfiante, les a crus dans une mesure appréciable. Les préjugés se sont donc répandus et même ils se sont enracinés. Ils ont gagné du terrain jusque dans les rangs des travailleurs et jusque dans ceux des syndiqués, c'est certain.

La classe dominante nous a sans cesse attaqués; elle n'a pas arrêté de vouloir nous acculer à des situations impossibles; elle a sans cesse voulu forcer les limites de la résistance syndicale; elle a constamment cherché à nous ruiner; elle a constamment cherché à provoquer des éclatements. Elle l'a trop fait. Il y a ici un terme.

Sur quoi comptait-elle? Elle comptait sur les défaillances de la base. Elle comptait sur des ferments d'indifférence, de division et de refus.

Le moment est arrivé où, pressés de toutes parts par l'adversaire, nous devons imaginer une immense relancée de l'idée syndicale au niveau de la base. Trop longtemps, des masses de gens se sont trouvées absentes de la vie syndicale et n'ont pu être rejointes. Pendant trop longtemps, et malgré toutes nos initiatives passées, nous avons laissé ce phénomène durer et prendre racine.

Des dizaines de milliers de syndiqués ne sont pas informés et n'ont jamais l'occasion de discuter syndicalisme. La propagande adverse agit sur eux comme sur autant de victimes sans défense.



Nous n'avons jamais entrepris, systématiquement et à la grandeur du mouvement, d'entrer chez ces membres absents ou distraits. Ils sont les jouets de la propagande de la classe dominante et de leur propre indifférence.

Ils ne savent pas qu'ils ont un seul vrai défenseur et que c'est leur syndicat de même que les autres organismes du mouvement et ce mouvement lui-même; ils savent seulement qu'ils paient une cotisation et ne savent pas exactement pourquoi. D'aucuns présumement qu'on la leur vole!

Beaucoup d'autres travailleurs, qui n'ont cependant pas ce degré d'inconscience, entretiennent pourtant nombre de préjugés, ou encore agitent en eux-mêmes de bonnes raisons qu'ils peuvent aussi avoir d'être déçus du syndicalisme. Il faut les voir aussi.

Les gens sont tirillés par mille sollicitations de toutes sortes et plusieurs oublient qu'ils ont ensemble une force collective qui est leur bien le plus précieux.

Est-ce que cette situation n'a pas assez duré? Est-ce que la crise de crédibilité dont le syndicalisme souffre peut être surmontée?

Elle ne le sera pas par miracle, ni par des discours, ni par un congrès.

Il faut mettre au monde une somme de moyens jamais vue jusqu'à présent en vue d'opérer un ressaisissement syndical pour ainsi dire total.

On ne saurait mesurer d'avance les répercussions d'une entreprise de cette envergure. Elles pourraient être étonnantes.

Le problème de conscience syndicale

Cela ne pourra se faire par de petits moyens. Il faudrait au contraire envisager, pour une période d'un an au moins, la mobilisation de nos énergies disponibles. Il faudra informer, expliquer, aider, entraîner, et se rendre pour cela auprès du plus grand nombre de syndiqués possible, avec des documents préparés à cette fin, pour faire connaître ce qui n'est pas connu, comprendre ce qui n'est pas compris, mais aussi pour écouter - longuement - les bonnes et les mauvaises raisons de l'apathie d'un bon nombre.

Il faudra, à l'occasion de cette longue opération, expliquer aussi les fondements mal foutus de notre société, l'opposition des intérêts et des classes, l'importance de ce qui, comme forces, appartient en propre aux travailleurs - les syndicats - par rapport à ce qui appartient à la classe dominante, ainsi que la nécessité très grande de militer, de contribuer, de se solidariser, d'écouter les messages venant des travailleurs aux travailleurs plutôt que les messages de la classe dominante.

Pour une période, il faudrait peut-être suspendre, dans la mesure du possible, le fonctionnement classique de nos services.

C'est tout le mouvement qui devrait embarquer dans cette vaste opération et nous devons aussi travailler d'une façon unitaire avec la FTQ et la CEQ. Nous avons notre propre travail à accomplir mais nous ne sommes pas les seuls. Les autres aussi devraient être prêts à entreprendre cette revitalisation nécessaire du syndicalisme. Déjà, d'ailleurs, lors d'une réunion du conseil provincial de la CEQ, une

approche dans ce sens a été proposée.

Le conseil confédéral nous avait donné le mandat de rencontrer la CEQ et la FTQ pour coordonner les actions. Nous avons fait les démarches appropriées. En raison des circonstances hors de notre contrôle, dans le laps de temps qui s'est écoulé depuis le dernier conseil, il fut impossible de tenir une telle réunion. Sans doute l'événement qui a lourdement frappé la FTQ, soit l'injuste condamnation du président Laberge à trois ans de prison, y fut-il pour quelque chose.

Nous sommes d'avis, au comité exécutif, que nous devrions de nouveau insister après ce congrès pour établir les contacts nécessaires afin que les intérêts de tous les travailleurs soient vraiment sauvegardés.

Quand on arrive au comment procéder, c'est toujours plus compliqué que de faire l'analyse de la situation et de ses causes. Plusieurs voies peuvent s'offrir. J'en ai retenu une, peut-être difficile parce qu'elle demande du renoncement et de l'abnégation.

La riposte aux tentatives répétées de la classe dominante pour démolir les moyens de défense des travailleurs doit venir de la base et non d'ailleurs. C'est à elle qu'il faut en proposer le marché.

Je voudrais donc maintenant proposer au mouvement que tous ensemble - officiers, cadres, employés du mouvement, militants, - nous prenions les dispositions pour nous rendre auprès des membres. Il y a tant à faire. Expliquer les objectifs de la centrale, donner des renseignements, répondre aux questions,

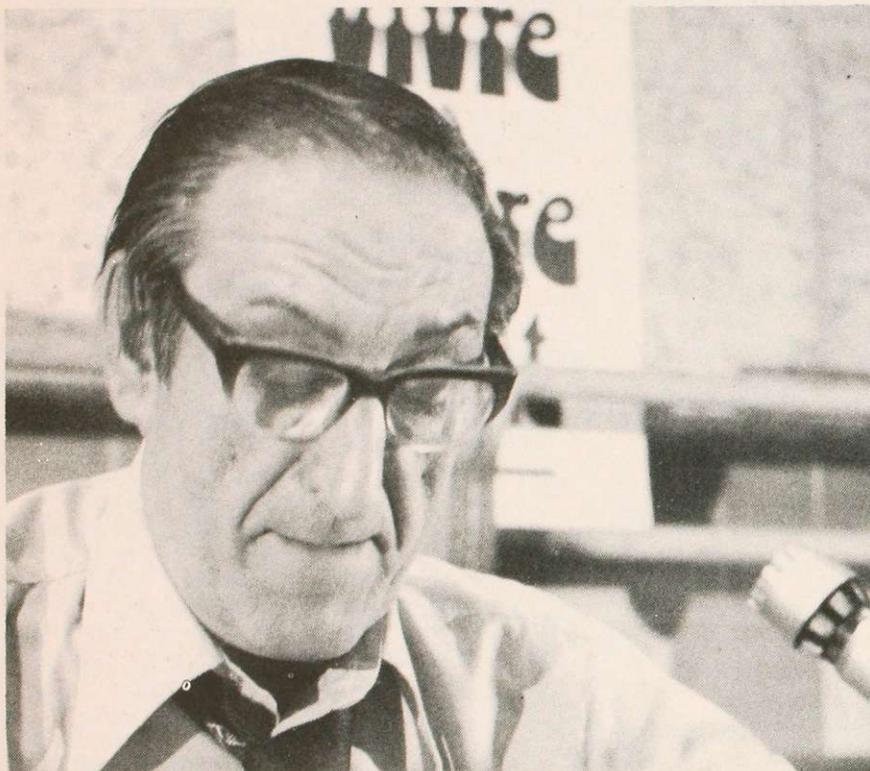
déclencher des engagements individuels, écouter, organiser de l'aide au profit de ceux qui sont en grève, etc.

Il y aurait aussi à expliquer les pressions qui s'exercent sur le mouvement, les dangers qu'il court et l'importance qu'il y a de se serrer les coudes autour de la seule force qu'il faille défendre à tout prix et en premier lieu en tant que travailleurs: les syndicats, les conseils centraux, les fédérations, la centrale, le mouvement syndical.

Je suis conscient que chacun de nos services a ses propres programmes planifiés dans certains cas longtemps à l'avance. Je ne mets rien de côté. Mais je demande à tout le mouvement que nous prenions les moyens pour que plus de membres comprennent ce qui se passe et deviennent prêts à passer à l'action.

Pour ce faire, il me semble, et je le propose que toutes les ressources de notre mouvement devraient être utilisées prioritairement à cette fin. En pratique, une personne serait chargée de diviser le territoire où nous comptons des membres, de faire l'inventaire des ressources humaines disponibles, d'affecter, à compter de septembre 1975, les personnes qui doivent être disponibles pour chacune des régions. Dans les cas où cela sera possible, de travailler avec le concours des autres organisations syndicales.

Comment appliquer l'heure de travail



Le trésorier général Guy Thibodeau a fait parvenir à tous les trésoriers du mouvement un texte donnant certaines indications et fournissant des informations pertinentes pour aider les syndicats à appliquer concrètement la décision du congrès concernant l'heure de travail.

Nous le reproduisons pour ceux qui n'en auraient pas pris connaissance.

Suite à plusieurs sondages effectués auprès des syndicats, il est apparu que la façon la plus simple d'appliquer la résolution du congrès est de déduire un pourcentage de cotisation équivalent à l'heure de travail. Par conséquent, ceci implique que la cotisation au pourcentage pourrait être appliquée de deux manières:

1) soit que la cotisation syndicale passe, dans son ensemble, au pourcentage;

2) ou que la cotisation syndicale devienne, en ce qui concerne le FDP, une cotisation au pourcentage et que le restant de la cotisation soit fixe.

Selon le choix que fera votre assemblée générale, nous procédons ci-après à une explication relativement au paiement des per capita à la CSN.

Cas du pourcentage dans son ensemble

Si un syndicat perçoit une cotisation en pourcentage pour la totalité de la cotisation, afin de faciliter le paiement des per capita à la CSN qui seront, pour une partie, au pourcentage, et l'autre sous forme fixe,

nous lui recommandons d'exiger de l'employeur d'identifier séparément les employés réguliers des temps partiels. Ceci peut se faire par des listes séparées ou bien en indiquant le nombre d'heures régulières payées par membre et en total.

En supposant que la cotisation syndicale soit de 2%, le syndicat paye 6% de la cotisation perçue 2% au FDP.

Ensuite, pour établir le restant de la cotisation (administration) le syndicat établit la cotisation moyenne des employés réguliers, et, en divisant la cotisation perçue pour les temps partiels par le produit de la cotisation moyenne des employés réguliers, il obtient l'équivalent des membres réguliers pour les temps partiels et il peut effectuer le paiement des autres per capita pour la totalité de ses membres.

Advenant qu'un employeur refuse d'identifier séparément les employés réguliers et les temps partiels, ceci implique que le trésorier du syndicat aura à entreprendre le paiement de son per capital fixe d'une autre façon:

a) Il s'agit de déterminer la cotisation minimale pour les employés réguliers;

b) il soustrait toutes les cotisations perçues qui sont inférieures à cette cotisation minimale et il les totalise;

c) il obtient alors la cotisation totale des employés réguliers qu'il divise par le nombre d'employés réguliers pour obtenir la cotisation moyenne des employés réguliers;

d) il divise alors les cotisations totales des temps partiels par la cotisation moyenne des employés réguliers afin d'obtenir l'équivalent des membres réguliers pour les temps partiels.

Afin d'effectuer le paiement de la cotisation à la CSN, aux fédérations, aux conseils centraux, il est absolument nécessaire de connaître le nombre des employés réguliers et les équivalents réguliers à temps partiel.

Cas de la cotisation partiellement au pourcentage

Si un syndicat désire payer l'heure tout en maintenant sa cotisation fixe, il serait souhaitable que cette cotisation de l'heure soit traduite par 0.6%, ceci afin d'éviter tous les problèmes que susciterait l'application de l'heure au taux horaire pour l'employeur et le fait que les temps partiels doi-

vent payer, selon la résolution du congrès, 0.6% du salaire brut régulier.

Pratiquement, si la cotisation syndicale était antérieurement de \$10.00 mensuellement, selon les décisions du congrès, la cotisation serait portée à (\$10.00 moins \$2.43) donc \$7.57 plus 0.6%.

Le syndicat calcule alors la cotisation fixe perçue, c'est-à-dire le nombre de membres fois (X) \$7.57, le produit de ce calcul est alors déduit de la cotisation totale perçue afin d'obtenir les montants à verser au FDP. Pour ce qui est de la cotisation fixe, le syndicat paie selon les méthodes habituelles.

En conclusion, il est important de mentionner que la cotisation au pourcentage a fait l'objet de sérieux débats lors du congrès spécial. Il est clairement ressorti de ces débats qu'il est de l'intention du congrès de se prononcer favorablement sur ce sujet en 1976. Une résolution invite les syndicats à choisir la formule au pourcentage pour le fonds de défense et de poursuivre dans ce sens afin qu'en 1976 toute la cotisation syndicale (administration locale, fédérations, conseils centraux, CSN) soit au pourcentage.

Guy Thibaudeau,
trésorier de la CSN.

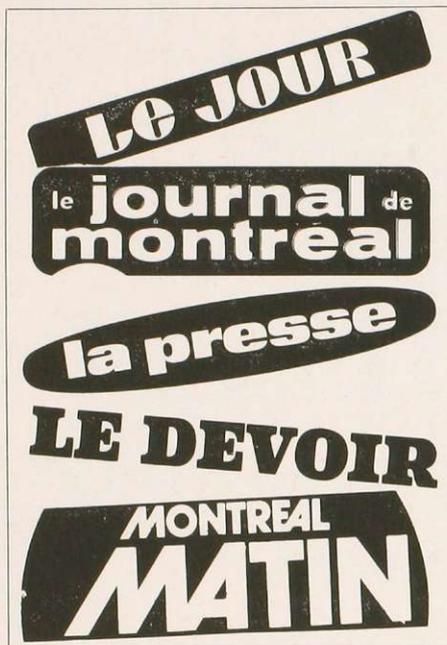
Se préparer à contrer l'offensive d'automne

Quand on dénonce la presse bourgeoise, il ne faut pas conclure que ceux qui l'écrivent sont foncièrement vicieux. Ces gens sont syndiqués et même si la plupart ont la mentalité "démocrate-libérale" (1) il arrive qu'ils rejoignent les buts lucratifs des entreprises de presse qui les emploient.

Ainsi, dans la conjoncture actuelle (mécontentement de la population en général à l'endroit du gouvernement Bourassa, presque inexistence de l'opposition, mort du seul journal qui s'affichait socialiste, volonté de la grande presse d'enfoncer le Jour etc) il est "vendeur" d'ouvrir ses pages à l'opposition et à la classe ouvrière. Bien sûr, cette attitude se modifiera à l'automne lorsque les centrales réunies en front commun menaceront les fondements de la politique salariale du gouvernement et que les citoyens seront possiblement privés "des services qu'ils sont en droit d'attendre d'une société civilisée et démocratique".

Depuis une couple d'années, donc, l'intérêt lucratif des entreprises de presse rejoint celui des journalistes syndiqués, pro-travailleurs, péquistes etc.

Mais même dans ce contexte qui nous est théoriquement favorable, les média couvrent souvent mal des conflits ou passent à côté de points fondamentaux. Un des points fondamentaux du conflit de la Poultry, par exemple, touche à la question des femmes (sexualisation des emplois, sous-paiement des femmes, le vice du salaire d'appoint etc). Aucun(e) journaliste n'a analysé cet aspect sérieusement, même s'il est de bon ton d'être "ouvert" à la question des femmes en cette année 1975.



Par contre le conflit de la United Aircraft a été bien couvert. Le journal La Presse, pour ne nommer que celui-là, est vraiment allé au fond des choses et a abordé toutes les facettes du conflit. Touchant toute la Rive sud au début (où est affectée en permanence une équipe de journalistes) et tout le Québec par la suite, il s'agissait là d'un conflit rentable pour La Presse.

C'est pourquoi elle y a attaché un journaliste, lequel, au moins ouvert aux intérêts des travailleurs, n'a pas mis de temps à devenir un spécialiste ad hoc.

Par contre la même Presse n'a pas de chroniqueur syndical affecté à la région de Saint-Hyacinthe ou Berthierville. Et le conflit de la Poultry est beaucoup moins rentable pour elle. Aux quelques moments d'éclat, elle dépêchait le journaliste qui était disponible à ces moments.

Malgré une conjoncture où les buts lucratifs des entreprises de presse coïncident à peu près avec nos intérêts, ces dernières passent souvent à côté de points fondamentaux. D'où l'importance pour nous d'assurer notre propre information. Ce qui est relativement facile en cette période de paix apparente puisqu'on ne fait que combler un vide. La chose devient plus difficile lorsque l'antagonisme des deux classes se manifeste ouvertement. La bourgeoisie utilise alors ses entreprises de presse pour défendre ses positions en discréditant la partie adverse, comme on l'a vu en 1970, 71 et 72. En plus d'informer, il nous faut alors corriger l'image que les média présentent de nous. Et le passé récent nous indique à quel point cette image influence même des milliers de syndiqués.

C'est pourquoi il est important de se préparer maintenant à contrer la grande offensive que les média ne manqueront pas de lancer contre nous au cours des mois chauds qui s'en viennent. Faut se mettre dans la tête que l'apparente lune de miel avec les trusts de l'information est terminée. Cet été, ces derniers ont déploré la sévérité de la sentence infligée à Louis Laberge; à l'automne ils vont s'en réjouir.

Pierre Julien resp, de
la structure d'inf. CSN

(1) SE PLACER AU-DESSUS DE LA MELEE OBSERVER "objectivement" le pour et le contre genre: l'action des syndicats est essentielle et juste en principe mais dans tel cas les syndiqués exagèrent et mettent en péril tel secteur de l'économie.

Le petit nouveau

Je me présente, je m'appelle Clément Gaumont, le nouveau permanent du service d'information. Je serai responsable dans les mois à venir de la construction du bulletin des militants, "Le Travail de Tous les Jours".

J'ai besoin de votre aide, de votre solidarité. S'il se passe quelque chose dans votre région, dans votre fédération, syndicat ou Conseil Central, communiquez avec moi au service d'information. Votre apport est d'autant plus nécessaire que nous voulons être le reflet de tout le mouvement.

Si vous avez des commentaires, vous pouvez nous les faire parvenir directement au Service d'Information ou en vous servant de votre responsable de l'information.

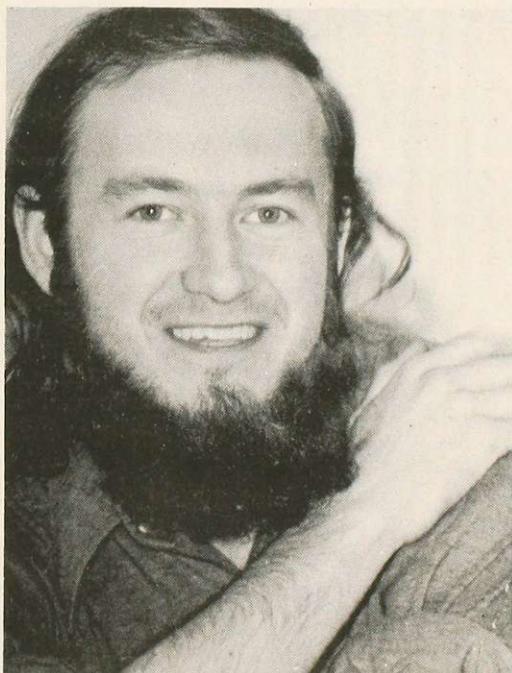
Je vous fais une promesse: **un bulletin à chaque mois!**

Suite à une brève enquête menée auprès de certains militants, permanents ou élus, nous allons au cours des prochains numéros nous attarder un peu plus à l'analyse des conflits pour délaisser la partie descriptive de ceux-ci. Si possible, nous allons voir, à travers un conflit, les résultats qu'ont donnés certaines méthodes de lutte (par exemple: une campagne de boycottage qui fut menée dans tel conflit)

Pour répondre à certaines demandes, nous allons essayer de trouver un juste milieu quant à l'information et aux opinions des militants et permanents, sans privilégier l'un plus que l'autre.

Pour ceux que ça intéresse, le bulletin est ouvert à toute lettre ouverte que vous nous ferez parvenir, à la condition toutefois que votre opinion s'inscrive dans le cadre syndical, au sens large.

Nous allons essayer de prévoir les débats. Le mois prochain, nous allons nous attarder aux problèmes relatifs à la direction des grèves.



PETITES ANNONCES

NOUVEAUX EMPLOYÉS

Thérèse Rodrigue (Alliance des Infirmières), Clément Hamel (Alliance des Infirmières), Gaétan Paradis Rimouski (FAS), Henriette Poulin Sherbrooke (FAS) (conseiller syndical temporaire autrefois secrétaire) à la FAS Sherbrooke, Michel Gohier Hull (FESP), Reynald Bourque Montréal (Textile-Vêtement-Chaussure), Rénald Labbé (mutation du Commerce à la FAS Québec), Léo Veillette (mutation de la FNSBB à la FAS Montréal), Gilles Blouin (Chicoutimi FAS), Céline Brochu (mutation au service de l'éducation CSN autrefois de la FAS), Carmen Rivard (mutation de la FAS au Commerce Québec), Lise Barry (service juridique CSN), Hélène Simoneau (Thetford Mines Métallurgie), Inès Mairet (service de la comptabilité CSN), Nicole Breton (FAS Sherbrooke), Mireille Carle (mutation de la CSN à la FAS), Louise Girard (FAS Montréal), Suzanne Girard (mutation de la FESP à la CSN Montréal), Diane Cossette (Service comptabilité Montréal).

COMITÉS

Un comité ad hoc a été formé pour voir à l'application des décisions du dernier congrès. Un plan de la relance syndicale a été ébau-

ché par les membres du comité.

Les délégués au Congrès de la CSN représentaient 485 syndicats qui comptaient 136,423 membres. C'est donc dire que 76.2% des membres étaient représentés au Congrès.

AGENDA

Le Congrès du Conseil Central de Québec se tiendra du 23 au 26 septembre à Québec.

Le bureau confédéral des 9 et 10 septembre a été reporté aux 21 et 22 octobre. Cette réunion sera alors suivie d'une réunion spéciale portant strictement sur l'organisation (les 23 et 24 octobre)

Le Conseil Confédéral des 18, 19 et 20 septembre a été annulé en raison des énergies mobilisées à l'application des résolutions du Congrès.

Les premiers résultats compilés, au 3 septembre, des votes concernant l'application des décisions du congrès: sur l'heure de travail, 75 syndicats se sont prononcés dont 67 ont acceptés l'heure de travail alors que 7 syndicats ont voté contre.

Ne buvez pas de bières MOLSON, LAURENTIDE, CANADIAN, en solidarité avec les travailleurs de Vilas Furniture de Cowansville, en grève depuis le 29 juillet dernier. Vilas Furniture est la propriété de la famille Molson.

PUBLICATIONS

Le rapport moral de Marcel Pepin, "**Résistons à l'agression**" a été réédité. Au service d'information.

Le Code des règles de procédure de la CSN (en anglais)

Le procès-verbal des Congrès spéciaux de Juillet 75 et de décembre 74. Au service d'information.

Une série de quatre tracts sur l'heure et la journée de grève travaillée au profit des grévistes. De votre responsable de l'information.

Journaux spéciaux: Kruger-Lasalle et l'amiante.

Paraît régulièrement: **le bulletin de liaison du Front commun.**

DÉPART

Pierre Vadeboncoeur, de l'action politique, prend sa retraite pour écrire.

Mario Dumais, de l'Action politique, retourne à l'enseignement. Il enseignera à l'université de Sherbrooke.

Salut Vadeboncoeur

Il ne s'agit pas ici d'en faire une vedette...

Rien ne serait plus contraire à l'homme et à la façon dont il a poursuivi sa vie de militant à la CSN que de le monter en quelque sorte sur les autels à l'occasion de son départ.

Vadeboncoeur, cependant, a été un guide trop sûr, un camarade trop écouté pour des dizaines de militants pour que son départ de la centrale, après 25 ans de présence quotidienne, ne soit pas particulièrement souligné.

Fidèle, il l'a été, jusque dans la manière où il a quitté, par un "Salut à la CSN" paru dans les pages du Jour il y a quelque temps. "Pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïtés", a-t-il confié à quelques-uns, se rappelant sans doute d'autres départs autrement fracassants et fielleux.

Un départ à l'image de l'homme et de ce qu'il a été, à l'image de ce qu'il nous a révélé de son être, discret et tellement présent, humble et tellement fier, fidèle et tellement lucide à la fois.

"J'y ai passé vingt-cinq ans sans la moindre arrière-pensée", dit-il de sa vie à la CSN. On le croit sur parole parce qu'il est de ces hommes, qui se font rares, dont on accepte ainsi ce qu'ils disent et écrivent pour la raison qu'ils le vivent aussi.

Dans cette façon chaleureuse qu'il a de parler de la CSN "..." il y a là un exemple d'obstination et de droiture historiques. Il faut qu'il y ait eu, tout ce temps, dans cette centrale, une remarquable limpidité d'intentions, une vraie fidélité à la cause ouvrière, une succession de dirigeants de premier ordre et désintéressés...", on va au-delà de l'affection qu'on peut éprouver pour une cause et un mouvement qu'on a servi durant 25 ans. On y rencontre un amour profond.



Vadeboncoeur a aimé la CSN, et l'aime encore, comme on aime un être vivant. La plus grande douleur pour des êtres comme lui et quelques autres, (je pense à Raymond Couture), c'est de la voir attaquée bassement, incomprise, surtout de l'intérieur.

Esprit transcendant, rigoureusement au service de la classe ouvrière, Vadeboncoeur demeure un modèle de l'action syndicale dans ce qu'elle a de moins éclatant, de plus terne. Car l'action syndicale n'est pas composée que de hauts faits. Elle est au contraire, et surtout, faite de quotidien, de gestes obscurs, de négociations et de discussions qui ne font pas la une sur la place publique.

Calme et réservé, il n'hésitait pas à recourir à sa superbe éloquence lorsqu'il croyait que la justice n'était pas servie, qu'il ne retrouvait pas dans les faits et les gestes l'idéal démocratique qui était le sien.

Rarement la classe ouvrière d'un pays eut-elle à son service un esprit aussi pénétrant, un écrivain aussi attaché à la vérité, un homme aussi fidèle.

Salut Vadeboncoeur, et merci.

Michel Rioux

**L'HEURE PAR MOIS
LA JOURNÉE**

**C'EST POUR
LES GRÉVISTES**

